

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Défense Nationale
Cinquième Région Militaire/le martyr Zighout Youcef

DEUXIEME MISE EN DEMEURE
N° 02/2023/Direction Régional de L'Intendance

Vu le contrat N° 285 /2022, du 29 décembre 2022, portants la fourniture des badges patronymiques blancs au profit du Direction Régional de L'Intendance / Cinquième Région Militaire.

Vu que l'intéressé :

- Dispositions de l'article 149 de décret présidentiel 247/15 du : 16/09/2015;
- Mise en demeure N° 01/2023, du 19 /06/ 2023 ;
- N'a pas respecter les délais de livraison précisés lors du premier Mise en demeure aux disposition de l'article N ° 24 (Résiliation de contrat) de la contrat n° 285/2022 .

On notifie deuxième mise en demeure a Madame ABABSA MESSAOUDA de la livraison des badges patronymiques blancs dans un délais de huit (08) jours a compter de la publication de cette annonce dans les journaux.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente de la deuxième mise en demeure, la direction régionale de l'intendance/5°RM procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.